

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

DE LESCURE
D'ALBIGEOIS
81380

Nombre de membres

En exercice 13

Présents 8

Votants 9

Date de convocation :

21/03/2024

Date d'affichage :

21/03/2024

Numéro :

03/2024

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 MARS 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 081-268102589-20240327-DELIB_03_2024-BF

S²LOW

Le 27 mars 2024, à dix-sept heures trente, le **Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Lescure d'Albigeois, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Présidente

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Françoise CHINCHOLLE – Bruno BARDES – Nelly FACCA – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Josiane GALY – Nathalie JALBY.

Absents excusés représentés : Pierre CANAC (B.BARDES)

Absentes excusées non représentées : Françoise DAVIOT – Rose LUGAN.

Absents non excusés : Guy INTRAN – Pierrette RAMON.

Secrétaire de séance : Bruno BARDES

BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

Madame la Présidente propose aux membres du conseil d'administration le projet de budget primitif 2024 du CCAS :

Il est équilibré à la somme de : 13 408,26 €

Fonctionnement : 10 408,26 €

Investissement : 3 000,00 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code général des collectivités territoriales

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 du CCAS tel qu'annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** madame la Présidente, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, à effectuer des virements de crédits de chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section pour le budget général. Un compte rendu des virements de crédits sera effectué lors de chaque Conseil d'administration.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

La Présidente,
Elisabeth CLAVERIE



Le secrétaire de séance,
Bruno BARDES



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 081-268102589-20240327-DELIB_03_2024-BF